



Délibération du Conseil Municipal

L'an deux mil dix huit et le treize décembre à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de POGGIO D'OLETTA, régulièrement convoqué s'est réuni, en son lieu habituel, sous la Présidence de son Maire, Antoine VINCENTI.

Présents : LECCIA Jean-Marie, POTENTINI Yves, GRAZI François, PAOLI Roxane, CLEMENTI Antoine, DAVID Emmanuel, DE ZERBI Patrick, GHIRLANDA Eric, LECCIA Yves,

Absent: MATTEI Estelle,

Secrétaire de séance : GRAZI François.

1. Avenant N° 1 au marché de remise en état des réservoirs (lot N°2)

Délibération 029-2018

Le Maire expose à ses collègues que les travaux de remise à niveau des réservoirs d'eau potable en cours de réalisation nécessitent un léger ajustement budgétaire pour tenir compte des trois éléments suivants :

- Le système de télégestion prévu au marché initial ne permettant pas le suivi en continu du niveau d'eau des réservoirs à partir d'un poste fixe situé en mairie, il a été décidé d'y pourvoir afin d'améliorer la gestion et le suivi des stocks disponibles en eau potable notamment en période estivale (plus-value),
- La modification du tracé de la piste d'accès aux réservoirs par abandon du tracé existant au profit d'un tracé plus court (moins-value),
- La réalisation de travaux de terrassement autour des réservoirs ayant mis en évidence une résurgence, il a été nécessaire de canaliser celle-ci jusqu'au talus pour exutoire avec mise en place de massifs drainants de granulométrie adaptée (plus-value).

L'incidence financière liée à ces éléments a été chiffré à 15 280 €/HT par l'entreprise SAINT-FLORENT TERRASSEMENT, sous le contrôle de notre maître d'œuvre, le BET POZZO DI BORGO. Le montant de ces travaux représente 12,97% de la tranche ferme ou 10,56% de la tranche ferme plus la tranche optionnelle du marché initial attribué le 11/01/2018 à l'entreprise SAINT-FLORENT TERRASSEMENT.

En conséquence et sur la suggestion du Maître d'Œuvre, le maire propose à ses collègues de porter le marché conclu avec l'entreprise SAINT-FLORENT TERRASSEMENT de 144 640 €/HT à 159 920 €/HT (tranche ferme + tranche optionnelle) par la mise en place d'un avenant N°1 au marché existant d'un montant de 15 280 €/HT.

Après discussion,

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance des explications du Maire ainsi que du projet d'avenant proposé par notre maître d'œuvre, le BET POZZO DI BORGO,

VALIDE, compte tenu des travaux supplémentaires nécessaires, la conclusion de cet avenant (avenant N° 1) d'un montant de 15 280 €/HT au marché conclu avec l'entreprise SAINT-FLORENT TERRASSEMENT pour la remise en état des réservoirs d'eau potable (lot N°2),

VALIDE le montant total du marché qui est porté, suite à l'avenant N°1, de 144 640 €/ HT à 159 920 €/HT (tranche ferme + tranche optionnelle),

PREND note que le financement du nouveau montant total de ce marché est parfaitement couvert par l'ensemble des financements déjà obtenus pour cette opération pour laquelle la base subventionnable s'élève à 217 400 €/HT,


DONNE en conséquence autorisation au Maire pour signer cet avenant N° 1.

Résultat du vote:

VOTANTS : 10 – EXPRIMES : 10 – ABSTENTION : 0 – POUR : 10 – CONTRE : 0

RESOLUTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Le Maire



Les Conseillers Municipaux

